

Le Trait-d'union n° 9 B.C. MSA-BG

Bulletin d'informations du Bridge Club MSA-BG

N°9 — novembre 2006

Dans ce numéro	
Mot du Président Chiffres	1
Arbitrage Donne champion	2
L'expert Les étuis	3
Infos Club	4

LE MOT DU PRESIDENT

Dans notre dernier numéro d'avril 2006, je vous annonçais l'imminence de nos travaux et je vous demandais toute votre indulgence pour les inconvénients que vous alliez devoir subir. Et des « couacs », il y en a eu ! La rupture de la canalisation d'écoulement a été le plus grave et vous a obligés à subir un sérieux inconfort sanitaire...mais je dois vous remercier pour votre compréhension et même parfois la bonne humeur dont vous avez fait preuve pendant cette période difficile. Encore une fois toutes nos excuses à cette dame qui est tombée (heureusement sans gravité) dans l'escalier d'accès rudimentaire (merci quand même, Henri, de l'avoir fabriqué) et qui m'en a parlé avec le sourire, Nos excuses aussi aux utilisateurs de la salle « verte » qui devaient subir l'ouverture ou plutôt la non fermeture de la porte extérieure! Quand vous prendrez ce journal, tout ceci ne sera plus qu'un mauvais souvenir et nous espérons que vous serez satisfaits des nouvelles conditions de confort et d'hygiène. Sachez aussi que la cheville ouvrière de ce chantier est l'un de nos membres Patrice JEAN que nous pouvons remercier. On m'a déjà demandé la date d'inauguration...Il y a des amateurs de fête chez nous ! L'inauguration officielle se fera plus tard avec la présence de personnalités qui nous ont soutenus (en particulier le Conseil Général et son représentant à Mt St Aignan, Monsieur Léautey, et Ma-

dame Guégot, maire, dont le Conseil municipal a accepté notre installation et nos deux extensions) mais il semble bien difficile d'inviter les membres du Club et ceux du Comité !! Alors nous pensons pouvoir bientôt faire une petite fête et ce serait en plus l'occasion de féliciter et de remettre les récompenses de la Fédération à deux membres de l'école de bridge :

Mesdames **Françoise TERNISIEN** et **Claude VION** qui sont **Championnes de France des écoles de bridge niveau BF1** (c'est-à-dire « initiation ») Bravo à ces dames, à Pierre Harang leur moniteur et à Dominique Simon qui a relancé cette épreuve dans notre Club.

Il y a dans ce numéro un petit rappel à l'ordre sur l'arbitrage. J'insiste sur le fait que vous ne devez pas mélanger vos cartes avant qu'il y ait accord sur la marque. En cas de litige, vous êtes en tort ! De plus Sud doit impérativement montrer ce qu'il a écrit sans que les adversaires ne le lui demandent, et même, il doit écrire au vu de ceux-ci. Toute rature doit être signée par un des responsables du tournoi.

Enfin, redoublez de gentillesse avec les **adversaires débutants** ou n'ayant pas votre expérience, même si leurs enchères pas très orthodoxes vous ont valu un zéro... Des joueurs nous ont quittés pour avoir eu un contact désagréable ou seulement glacial à la table. Souvenez vous de vos premiers pas au Bridge !

François GLEDEL

Les chiffres du Club :

A fin octobre, nous comptons 531 membres avec 494 licenciés à la FFB .

Nous avons accueilli 46 nouveaux adhérents

L'école a repris et compte 76 membres uniquement pour les cours.

La participation aux tournois de régularité, sur septembre et octobre, reste stable (surtout en octobre !!)

septembre 2005 : 2404	2006 : 2440
octobre 2005 : 2802	2006 : 2802



SRDA
122 rue de Constantine
76000 ROUEN
Tel : 02 35 98 33 77



DEPUIS 1880

TRAVAUX PUBLICS
Industriels et Particuliers

ENTREPRISE SAUVAGE SA

5 rue Amable Lozai - 76140 Petit-Quevilly
S.P. 1066 - 76173 ROUEN Cedex
Tél. : 02 35 72 13 89 - Fax. : 02 35 63 16 75 - E-mail. : sauvagesa@wanadoo.fr

LE COIN DE L'ARBITRE :

Loi 7 : contrôle des étuis du tournoi
Loi 65 ; Disposition des levées
Loi 79 C : Erreur dans la marque

Suite à des incidents récents nous rappelons les règles de base, extraites du code :

Loi 7 :

"Chaque joueur compte ses cartes faces cachées, pour s'assurer qu'il en a bien treize"

"...Aucun joueur ne touchera d'autres cartes que les siennes **pendant ou après le jeu**, sauf autorisation de l'arbitre. Toutefois le déclarant peut jouer les cartes du mort conformément à la loi 45."

"....**Aucune carte ne doit être sortie de l'étui sauf en présence de l'arbitre ou d'un membre de chaque camp**".

"Tout joueur fixe pour la séance est le principal responsable du respect des conditions de jeu normales à sa table".

Loi 65 d :

"Un joueur ne devrait pas **déranger** l'ordre de ses cartes jouées avant que le nombre de levées gagnées n'ait été agréé.

Un joueur qui ne se conforme pas à cette Loi compromet son droit de réclamer la possession de levées contestées ou de réclamer une renonce."

Loi 79 c :

"Une erreur, en calculant ou transcrivant la marque agréée, qu'elle ait été faite par un joueur ou un scoreur, peut être corrigée avant l'expiration du délai spécifié par l'organisation responsable."

Autrement dit **aucune** feuille de marque ne devrait présenter de **ratures** et seul le responsable du tournoi ou ses assistants (nous en avons un par salle) peuvent modifier une feuille de marque. En cas d'erreur de marque (ce qui peut arriver) il faut impérativement demander leur intervention en présence d'un membre de chaque camp.



♠ R 8 7 4

♥ R 9 3

♦ A R D 2

♣ V 5



♠ A 9

♥ V 10 8 5 2

♦ V 10

♣ D 10 6 3

LA DONNE DU CHAMPION

Omar Sharif joue le contrat de 4♥ après une ouverture de 1♣ en Ouest :

Ouest entame du Roi de ♣, continue de l'As, puis petit ♣.

Omar encaisse son 10 de ♣, puis prévoyant le danger de la coupe du 4ème trèfle, il joue le Valet de ♦, l'As et le Roi pour défausser la dame de ♣.

Il rentre en main par l'As de ♠ pour jouer Valet de ♥ pour l'AS d'est.

Ce dernier rejoue pique pour le Roi.

Omar doit rentrer en main pour faire l'impasse Cœur !

Va-t-il couper le dernier Carreau sans être surcoupé ou couper un pique ?

Il décide de jouer Pique coupé et chute le contrat à cause d'une surcoupe.

Comme il le dira plus tard, une toute petite précaution lui aurait permis de gagner ce contrat.

Voyez-vous laquelle ?



J'ai Choisi des conseils avisés, j'ai choisi un notaire.



L'œil de l'expert

Jouer gagnant

En 1970 apparaissait sur la scène internationale l'équipe des As de Dallas, à l'instigation d'un businessman américain. Objectif : battre les italiens du Blue Team, alors invaincus depuis plus d'une dizaine d'années. Les As de Dallas furent ainsi la première équipe professionnelle de l'histoire du bridge. Au programme, entraînements, travail, discussions, bref management à l'américaine.

En analysant leurs erreurs, ils mirent en lumière celle qui coûtait le plus de points : adopter une ligne de jeu sans espoir de gain.

Stupéfiant.

Pourtant, la formulation de ce "péché mortel" : no-win déclarer play, obligea à considérer le jeu avec le mort sous un jour nouveau.

♠ 10 8 6 5		
♥ A D		
♦ R D 7 4 3		
♣ 8 6		
	1 ♠	2 ♦
	3 ♣	3 ♠
	4 ♦	4 SA
	5 ♦	6 ♠
♠ A R 4 3 2		
♥ V 10		
♦ A 10		
♣ A V 10 2		

Sud joue six Piques sur entame du Roi de Trèfle.

Sud prend, joue As et Roi de Pique, mais hélas Est défausse.

Il devient urgent de défausser les Trèfles de Sud sur les Carreaux de Nord.

Mais même si les Carreaux sont 3/3, Ouest coupera le quatrième et encaissera la Dame de Trèfle.

Aussi la seule chance de gain est :

- 1) Ouest a quatre Carreaux
- 2) Les Carreaux produisent cinq levées
- 3) Est a le Valet second
- 4) Le mort a deux rentrées.

Donc : impasse Cœur, impasse au Valet de Carreau, As de Carreau, As de Cœur et les Carreaux...

Michel S.

LES ÉTUIS DU TOURNOI

Les étuis d'un tournoi circulent de table en table dans le sens décroissant de la numérotation des tables : Par exemple, les étuis joués à la table 4 vont donc aller en table 3 et ceux joués en table 1 vont aller à la table du plus grand numéro de la salle.

Bien que, pour des raisons de commodité dans nos tournois de régularité, les étuis joués soient déplacés, à la fin de chaque tour, par l'équipe E/O, les **joueurs N/S d'une table sont responsables de la continuité de la suite des étuis joués à leur table**, étuis qu'ils jouent dans l'ordre croissant.

Ils doivent donc vérifier, avant de prendre leurs cartes dans le premier étui d'un tour, que les étuis présents sont bien ceux qu'ils doivent jouer à ce tour là.





POUR LA 8ÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE
LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BRIDGE
EST PARTENAIRE DE L'AFM



INFOS CLUB :

Les tournois organisés au profit exclusif du
TELETHON auront lieu les

Mercredi 6 (20H30) - vendredi 8 (14H00)
décembre 2006

**Venez nombreux vous faites une bonne
action et en plus les points d'expert
seront doublés par la FFB**

Nous acceptons et transmettrons également
vos dons (chèques uniquement)

Les inscriptions aux compétitions par 4 :

Les inscriptions aux compétitions x4 ne peuvent, maintenant, être effectuées **QUE** par le **CLUB**. Vous devez donc donner (envoyer) la feuille habituelle d'inscription **ET** son chèque au responsable **M. LEMEILLE** ou, à défaut, auprès de **M. Gledel** ou de **M. Divi**

Les inscriptions aux compétitions par 2 :

Pour les éliminatoires Promotions de Club, pas d'inscriptions préalables mais les **Honneurs** et les **Excellences** doivent s'inscrire soit individuellement par Internet sur le site de la Fédération : www.ffbridge.asso.fr soit sur les listes du Club, mais dans ce cas **IL VOUS APPARTIENT** de vous assurer de la transmission de cette inscription au Comité.

CLUB DE BRIDGE DE MONT SAINT AIGNAN—BOIS GUILLAUME

88, rue des Bulins
76130 MONT SAINT AIGNAN

Téléphone : 02 35 70 64 54 (répondeur)

Messagerie : bridgeclub.msa@wanadoo.fr

BCMSA-BG
Comité de rédaction :

Dominique BEAUDRY
Louis DIVI
J.M. HELBERT
Philippe LE BER
Roland LEMEILLE
Suzanne PERRIN
Henri PERNOT

Site web :
<http://perso.wanadoo.fr/bcmsa>

